

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

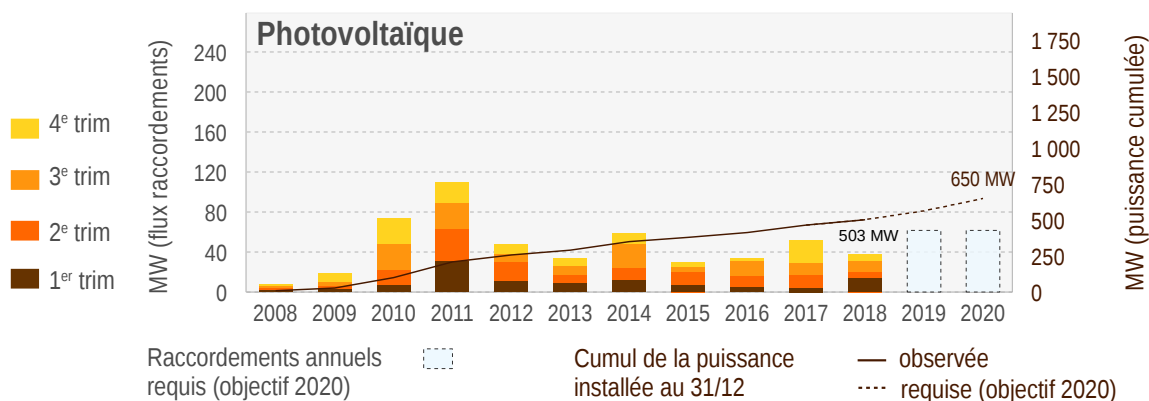
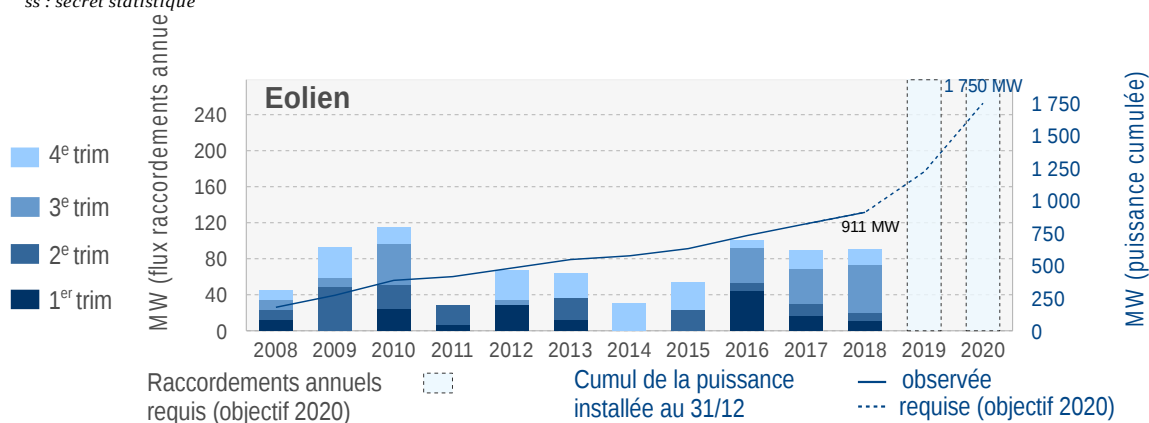
Mission énergie et changement climatique

Mars 2019

## Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 31/12/2018

	Eolien terrestre					Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs				Production d'électricité depuis le 01/01/2018	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau		Production d'électricité depuis le 01/01/2018
	Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau			source Enedis		
	source DREAL		source Enedis		source Enedis		source Enedis	
nb	MW	nb	MW	GWh <sup>(1)</sup>	Nb installations	MW	GWh	
44	50	495	40	373	722	12 607	119	125
49	28	280	11	113	ss	8 953	110	118
53	20	195	17	143	277	3 850	39	40
72	12	121	4	37	ss	5 508	58	64
85	34	348	27	245	389	13 198	177	201
<b>Région</b>	<b>144</b>	<b>1 439</b>	<b>99</b>	<b>911</b>	<b>1 630</b>	<b>44 116</b>	<b>503</b>	<b>548</b>

ss : secret statistique



1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)  
1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

## Lauréats de la sixième période de l'appel d'offres photovoltaïque sur bâtiment

Le 4 février 2019, 243 nouveaux lauréats pour une puissance cumulée de 111,6 MW ont été désignés au niveau national pour la sixième période de l'appel d'offres CRE4-bâtiment (projets de puissance comprise entre 100kWc et 8MWc). La puissance appelée était de 300 MW.

En Pays de la Loire, 10 lauréats ont été désignés pour une puissance cumulée de 3,21 MW. Ce sont tous des projets de petite puissance (<500 kWc) relevant de la famille 1. Six projets sont situés en Vendée, trois en Loire-atlantique et un en Maine et Loire.

Depuis le lancement de cet appel d'offres en septembre 2016, 107 projets en Pays de la Loire ont été désignés lauréats pour une puissance cumulée de 48,134 MW. Les projets lauréats des 1ère et 2ème période sont en cours de raccordement. Au 15 mars 2019, un peu plus de 9MW étaient en service.

## Lauréats de la cinquième période de l'appel d'offres grande puissance (sol et ombrières de parking)

Le 5 mars 2019, 118 nouveaux lauréats pour la cinquième période de l'appel d'offres photovoltaïque au sol et ombrières de parking (puissance comprise entre 500 kWc et 30 Mwc) ont été désignés au niveau national. Douze lauréats ont été désignés en Pays de la Loire pour une puissance cumulée de 46,7 MW. Un projet est situé en Loire-atlantique, cinq projets en Maine et Loire, un projet en Mayenne, trois projets en Sarthe et deux en Vendée. Huit de ces douze projets bénéficient d'un investissement participatif.

Depuis le début du lancement de cet appel d'offres en septembre 2016, 25 lauréats ont été désignés en Pays de la Loire pour une puissance cumulée de 130,34 MW. Cette cinquième période est de loin celle qui a vu le plus grand nombre de laurats en Pays de la Loire.

Pour la sixième et dernière période de cet appel d'offres, la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 3 juin 2019.

## Eolien terrestre : progression de la puissance installée en Pays de la Loire

Malgré les difficultés que l'on connaît d'acceptabilité des nouveaux projets éoliens terrestres, le rythme de raccordement au réseau de nouveaux parcs se maintient autour de 90 à 100 MW annuels depuis 2016. Toutefois, ce rythme est insuffisant pour rattraper le retard accumulé qui rend désormais impossible l'atteinte de l'objectif de 1750 MW en 2020 fixé par le SRCAE. L'objectif de 2300 MW en 2050, fixé par les Etats régionaux de l'énergie et repris dans le SRCAE pourrait quant à lui être atteint si le développement actuel se poursuit.

*La DREAL remercie RTE Ouest, Enedis Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.*

Contact : [Sophie Glâtre](mailto:mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr)

[mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr)

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Mission énergie et  
changement climatique

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

**Directrice de publication :**  
**Annick Bonneville**

**ISSN : 2109-0025**